

Résumé de l'intervenant

Les études des retombées économiques intrants-extrants ne fournissent qu'une explication partielle

Selon un nouveau rapport du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), les études des retombées économiques sont devenues un élément de base de l'obligation redditionnelle des établissements d'enseignement postsecondaire. Toutefois, la démarche « intrants-extrants » fondamentale, bien qu'elle soit relativement simple et peu coûteuse à entreprendre, ne fournit qu'une explication partielle... laquelle ne correspond pas aux éléments qui intéressent le plus les décideurs publics ou gouvernementaux.

Description du projet

Le rapport *Mesurer les retombées économiques des établissements d'enseignement postsecondaire* constitue une introduction générale à l'analyse des retombées économiques du secteur de l'enseignement postsecondaire, à l'intention de ceux qui souhaitent mesurer les retombées économiques de leur établissement d'enseignement ou comprendre les méthodes, constatations et limites des études réalisées ailleurs. Ce rapport, rédigé par le cabinet KPMG, s'appuie sur un examen documentaire des méthodologies relatives aux retombées économiques de même que plusieurs études en lien avec les retombées économiques et rendues publiques en Ontario, au Canada, et à l'étranger.

Constatations

Nombreuses sont les études relatives aux retombées économiques de l'enseignement postsecondaire qui ont tendance à se rapporter au fonctionnement interne et aux retombées de propagation à court terme sur l'économie locale, comme l'effet prétendument multiplicateur, ce qui mesure essentiellement les sommes monétaires redistribuées dans l'économie locale en raison de la simple présence de l'établissement d'enseignement. Bien que ces paramètres aient été généralement acceptés par la sphère universitaire et les bailleurs de fonds gouvernementaux par le passé, ils permettent rarement d'établir entre les différents établissements d'enseignement une distinction quant à la réussite et passent sous silence les retombées les plus pertinentes aux yeux de la population et des décideurs, dont ceux des gouvernements, à l'heure actuelle. Dans le pire des cas, un établissement d'enseignement qui obtient de piètres résultats sur les plans de l'enseignement et de la recherche peut générer un important effet multiplicateur simplement au moyen des sommes monétaires consacrées.

Or, ce que nous cherchons véritablement à connaître, ce sont les résultats ou le rendement de l'établissement d'enseignement qui remplit son mandat par la diplomation du personnel hautement qualifié qui contribue à l'économie, les découvertes faites dans le cadre de recherches qui se traduisent par l'innovation et la commercialisation, de même que la prestation de services qui rehaussent la qualité de vie dans la collectivité. Ces résultats et retombées à valeur ajoutée « en aval » se produisent essentiellement à l'extérieur de l'établissement d'enseignement même, et peuvent prendre des années avant de se manifester. « En règle générale, les établissements d'enseignement ne conviennent pas du

potentiel de ces méthodes pour contribuer à expliquer leurs réalisations aux bailleurs de fonds et à la population », affirme le cabinet KPMG.

Parce qu'il est habituellement beaucoup plus difficile de définir et de mesurer ces retombées en aval, il arrive souvent qu'elles ne soient pas mesurées du tout, ce qui risque de comporter un effet paralysant sur les activités de niveau postsecondaire propices à de telles retombées. Selon le cabinet KPMG : « [...] l'élément clé à ne jamais oublier consiste à tenter de jauger les retombées dans la mesure du possible en aval, puis de prendre en compte le plus grand nombre possible de retombées externes à l'établissement d'enseignement. Les retombées externes pour l'industrie et la société sont celles qui intéressent le plus la population et les décideurs, de même que la raison pour laquelle les établissements d'enseignement postsecondaire reçoivent du financement public ».

Les auteurs, qui conviennent du fait qu'il n'existe pas de solution « omnivalente », proposent également que les établissements d'enseignement mettent en lien les paramètres avec la mission et les buts propres à chaque établissement d'enseignement. Par conséquent, les paramètres et les méthodologies différeront d'un établissement d'enseignement à l'autre, de sorte que les gouvernements ne devraient pas prêter attention au jalonnement d'un établissement d'enseignement par rapport à un autre. « Bien que cette incompatibilité puisse sembler de prime abord négative, elle se révèle en fait beaucoup plus utile que le recours à des paramètres très simples qui, tout en étant compatibles, sont essentiellement en corrélation avec les dépenses plutôt que la réussite », d'affirmer le cabinet KPMG.

Le recours à des paramètres en aval et externes aidera les établissements d'enseignement à discerner les retombées importantes au fur et à mesure de leur apparition, puis à faire le suivi de leur réussite au fil du temps. D'après le cabinet KPMG : « Pour ce faire, il faut recourir à une démarche différente en fonction des établissements et des bureaux de liaison avec l'industrie, de façon à concevoir leur système de mesure du rendement et à mener des études de suivi; au fil du temps, on en apprendra beaucoup plus sur leurs véritables réussites et les voies menant à celles-ci. Cette façon de faire peut à son tour contribuer à rehausser la programmation [...] ».

De telles démarches s'inscrivent dans la volonté globale du COQES : faire passer le point de mire des études portant sur l'enseignement secondaire des intrants (sommes dépensées, membres du corps professoral embauchés, étudiants inscrits) aux résultats (aptitudes assimilées, diplômés ayant un emploi, retombées de la recherche mesurables, service apporté à l'économie), conformément à ses recommandations en vue de favoriser une différenciation accrue entre les établissements d'enseignement.